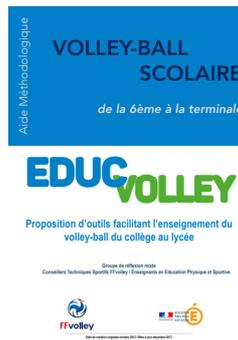




EDUC VOLLEY

Enseignants et techniciens ont défini une méthode simple d'utilisation du volley-ball en milieu scolaire. Cette méthode répond au fait que le volley-ball subit encore aujourd'hui une image d'activité techniciste difficile d'accès, et que son potentiel pédagogique n'est que partiellement exploité par les enseignants non experts. Educ'volley propose un exemple de cursus volley-ball du collège au lycée en respectant les fondements de l'activité, en mettant en valeur l'apport pédagogique des enseignants et en proposant des situations d'enseignement adaptées. La méthode est agréée par L'inspection générale de l'éducation Nationale.

<http://www.ffvb.org/pratiquer/volley-education/article-566>



FORMATIONS REGIONALES FFVOLLEY

Les professeurs d'EPS de la Région Auvergne-Rhône-Alpes peuvent accéder à l'ensemble du catalogue des formations régionales (cf. lien ci-dessous). Les frais pédagogiques leur sont offerts. S'ils sont licenciés à la FFVolley, ils peuvent obtenir par équivalence le Certificat d'Animateur de Volley-ball.

<https://ligue-auvergne-rhone-alpes-de-volley-5dde7cb8deb1b.assoconnect.com/page/945232-je-veux-me-former>



Webinaire gratuit le samedi 5 décembre de 9h30 à 12h

<https://www.liguearavolley.fr/collect/description/191245-x-volley-en-eps-pour-les-professeurs-d-eps-webinaire-visioconference-sam-11-dec-2021>



CLUB JEUNES FFVOLLEY-BALL

Le « Club Jeunes » offre à une Association Sportive Scolaire une pratique complémentaire de l'activité Volley-ball dans le cadre d'un championnat FFVB.

Un Club s'associe à une association sportive de Collège ou de Lycée à travers une convention "Club Jeunes". Les jeunes possesseurs d'une licence UNSS ou UGSEL se retrouvent ainsi licenciés également à la FFVB, et peuvent participer aux compétitions associées à leur catégorie.

La relation entre le club parrain et le collège est ainsi formalisée et permanente et doit permettre de développer une dynamique positive pour les 2 structures. 1 licence UNSS-FFVB ou UGSEL-FFVB unique donnant droit aux actions UNSS ou UGSEL et aux actions FFVB pouvant mentionner la double appartenance, permettant de jouer dans les deux structures.

<http://www.ffvb.org/pratiquer/volley-education/article-568>



JEUNES ENTRAINEURS UNSS

Les Jeunes Entraîneurs UNSS peuvent suivre gratuitement les formations suivantes : le Certificat d'Animateur (2x15h) et le module « Accueil et Formation des jeunes » (12h).

<http://www.lravb.fr/pages/technique/formations/formation-entraîneur.html>



JEUNES ARBITRES UNSS

Les Jeunes Arbitres UNSS peuvent bénéficier d'une Préformation (20 minutes de sensibilisation) lors de plateaux du Championnat Etablissement. Ils sont par la suite conviés à participer à 3 modules de formation Jeune arbitre de 2h répartis en « sifflet Bronze », « Argent » et « Or ». Vous pouvez vous rapprocher des référents départementaux (cf lien ci-dessous). Ces trois modules (avec examen) correspondent à l'équivalence de Jeune Arbitre Académique UNSS. Un 4^e module de 2h permet d'apprendre à tenir une Feuille de match.

<http://www.lravb.fr/pages/technique/formations/formation-arbitrage.html>

François De Tschudy, CTS en charge des formations
Contact : 06 98 08 21 56, fdetschudy@gmail.com